



SAINT-DIDIER- SUR-CHALARONNE

Bien Vivre en Val-de-Saône

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de l'Ain
Arrondissement de Bourg en Bresse

TARIFS DE LOCATION BIENS MOBILIERS ET IMMOBILIERS

BIENS MOBILIERS

Type	Particuliers et Professionnels de Saint-Didier-sur-Chalaronne	Associations et collectivités de la CCVSC ¹	CAUTION
Chaises	Chaises anciennes pliantes « vertes »	GRATUIT	-
	Chaises « FERMOB » pliantes « couleur »	0,50 €/chaise	20,00 €/chaise détériorée perdue ou volée
Tables	Tables anciennes rectangulaire en bois	GRATUIT	-
	Tables rondes « FERMOB » de couleur	2,00 €/table	100,00 €/table détériorée, perdue ou volée
	Tables rectangulaires en plastique	5,00 €/table	100,00 €/table détériorée, perdue ou volée

Type	Particuliers, professionnels et associations de Saint-Didier-sur-Chalaronne	Collectivités de la CCVSC & Etablissements scolaires de Saint-Didier-sur-Chal.	Professionnels et associations des communes de la CCVSC	CAUTION
Podium 32 m ² (8 modules de 4 m ²)	20,00 €/module de 4m ²	GRATUIT	50,00 €/module de 4m ²	80,00 €/module de 4 m ² détérioré, perdu ou volé
Urnes	Location gratuite auprès des professionnels et associations	GRATUIT		150 € / Urne

(*) Le podium est déplacé et installé par le preneur, sous son entière responsabilité

¹ CCVSC : Communauté de Communes Val de Saône Centre

Type	Particuliers, professionnels, associations & Etablissements scolaires de Saint-Didier-sur-Chalaronne & collectivités de la CCVSC	Particuliers, professionnels et associations des communes de la CCVSC	CAUTION
Barrières de police	GRATUIT	1,50 €/barrière de police	20 €/barrière détériorée 100 €/barrière perdue ou volée
Balises de stationnement	GRATUIT	1,50 €/balise de stationnement	20 €/balise détériorée 100 €/ balise perdue ou volée

(*) Les barrières et autres dispositifs de sécurité sont installés par le preneur et sous son entière responsabilité

Type	Associations de Saint-Didier-sur-Chalaronne
Chalets en bois ✓ 4 chalets de 9 m² ✓ 2 chalets de 5 m²	Les chalets sont mis à disposition gracieusement des associations qui en font la demande aux dates, lieux et places définis ci-après : ✓ Du 1 ^{er} au 31 août, sur la parking des Hugnets ✓ Du 1 ^{er} au 31 décembre sur la Place de la Fontaine

INFORMATIONS :

- ✓ Le loueur récupère le matériel loué, à l'heure indiquée et par ses propres moyens, au local communal situé Rue des Illards 01140 SAINT-DIDIER-SUR- CHALARONNE

BIENS IMMOBILIERS

		FOUR A PAIN & THEATRE DE VERDURE <i>1, Place de la Culture</i>		
Associations de Saint-Didier-sur-Chalaronne		GRATUIT (du 1 ^{er} janvier au 31 décembre)		
		SALLE DE LA LYRE (SALLE + MOBILIER) <i>Place Georges Agniel</i>		
		La ½ journée (du lundi midi au vendredi midi)	La journée	2 jours consécutifs (du vendredi soir au lundi matin)
Particuliers, professionnels et associations de Saint-Didier-sur-Chalaronne		80,00 €	150,00 €	250,00 €
Particuliers, professionnels et associations hors Saint-Didier-sur-Chalaronne		100,00 €	250,00 €	450,00 €
Tous		L'ensemble du dispositif de sonorisation (enceintes + micros) et de vidéoprojection (écran + vidéoprojecteur) est disponible à la location, sur demande au tarif de 50,00 €/location.		

HALLE JEAN CHAMERAT (SALLE + MOBILIER) <i>Place des Halles</i>			
	La ½ journée (uniquement du 1 ^{er} mai au 30 septembre)	La journée	2 jours consécutifs (du vendredi soir au lundi matin)
Particuliers, professionnels et associations de Saint-Didier-sur-Chalaronne	75,00 €	150,00 €	250,00 €
Particuliers, professionnels et associations hors Saint-Didier-sur-Chalaronne	125,00 €	250,00 €	450,00 €

SALLES « CHALARONNE » & « MASSARD » (SALLE + CUISINE + MOBILIER) <i>Place du 19 mars 1962 « Cessez le Feu en Algérie »</i>				
	L'heure	La ½ journée	La journée (hors vendredi, samedi et dimanche)	2 jours consécutifs (du vendredi soir au lundi matin)
Particuliers et professionnels de Saint-Didier-sur-Chalaronne		40,00 €	80,00 €	150,00 €
Particuliers et professionnels hors Saint-Didier-sur-Chalaronne		75,00 €	150,00 €	280,00 €
Associations de Saint-Didier-sur-Chalaronne	1,50 €			
Associations hors Saint-Didier-sur-Chalaronne	5,00 €			

SALLES « VAL DE SAONE » & « DOMBES » (SALLE + MOBILIER) <i>Place du 19 mars 1962 « Cessez le Feu en Algérie »</i>	
	L'heure
Particuliers et professionnels de Saint-Didier-sur-Chalaronne	1,50 €
Particuliers et professionnels et associations hors Saint-Didier-sur-Chalaronne	5,00 €
Associations de Saint-Didier-sur-Chalaronne	GRATUIT

	FOYER PAROISSIAL Y COMPRIS SALLE « SAVARIN » (SALLES + MOBILIER) Place du 19 mars 1962 « Cessez le Feu en Algérie »	
	L'heure	Manifestation (d'une journée)
Professionnels de Saint-Didier-sur-Chalaronne (séminaire ou conférence)		150,00 €
Professionnels hors Saint-Didier-sur-Chalaronne (séminaire ou conférence)		300,00 €
Associations de Saint-Didier-sur-Chalaronne	2,50 €	100,00 €
Associations hors Saint-Didier-sur-Chalaronne	5,00 €	300,00 €

(*) Du 1^{er} janvier au 15 mars et du 1^{er} septembre au 15 novembre, la scène et les coulisses du Théâtre ne peuvent être utilisées dans leur configuration habituelle en raison des décors installés.

CONDITIONS DE GRATUITÉ DES SALLES ET DE LEURS ÉQUIPEMENTS :

- ✓ Journée de collecte du don du sang quel que soit la salle occupée
- ✓ Les groupes scolaires Françoise DOLTO & Saint-Joseph de Saint-Didier-sur-Chalaronne pour l'ensemble de leurs activités et événements organisés par leurs soins
- ✓ 2 manifestations annuelles organisées dans l'une des salles communales pour le Collège Bel Air de Thoissey
- ✓ Les assemblées générales annuelles des associations à but non lucratif dont le siège est situé à Saint-Didier-sur-Chalaronne
- ✓ La fête des conscrits pour l'association organisatrice de l'année dont l'enterrement des classes
- ✓ La réunion d'un parti politique dans la limite de 1 réunion par an ; Cette réunion ne pourra se tenir dans le Théâtre du Foyer Paroissial
- ✓ L'organisation d'une réunion publique par candidat dans la cadre des élections ; Ces réunions ne pourront se tenir dans le Théâtre du Foyer Paroissial
- ✓ Le auvent de la Halle Jean-Chamerat sur simple autorisation des services de la mairie aux associations, particuliers et professionnels de Saint-Didier-sur-Chalaronne
- ✓ L'organisation d'un pot d'obsèques pour le défunt(e) résidant sur Saint-Didier-sur-Chalaronne

CAUTION

- ✓ 250,00 € demandé au preneur pour chaque location de salle que la collectivité se réserve le droit d'encaisser dans les cas suivants
 - Dégradations et salissures des locaux, du mobilier ou des équipements mis à disposition,
 - Dégradations des abords et des équipements extérieurs de la salle
 - Mise hors service du matériel électroménager mis à disposition



SAINT-DIDIER- SUR-CHALARONNE

Bien Vivre en Val-de-Saône

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de l'Ain
Arrondissement de Bourg en Bresse

- ✓ 250,00 € demandé au preneur pour chaque demande d'utilisation du dispositif de sonorisation (enceintes + micros) et de vidéoprojection (écran + vidéoprojecteur) mis à disposition dans la Salle de la Lyre que la collectivité se réserve le droit d'encaisser dans les cas suivants
 - Dégradations et salissures des équipements mis à disposition,
 - Mise hors service du matériel mis à disposition

- ✓ 100,00 € demandé au preneur pour chaque location de salle que la collectivité se réserve le droit d'encaisser dans le cas où le nettoyage ne serait pas effectué dans sa globalité et convenablement.

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité**

AUTORISE le Maire à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.